

Fiche d'information du Séjour Pleine Air à destination des élèves de cinquième 26 au 29 mai 2026

Les enseignants d'EPS et le collège organisent un **séjour sportif plein air** à destination des élèves de **5ème** du **26 au 29 mai 2026**. **Soixante places** sont disponibles au total.

Ce séjour se déroulera au camping de l'espace eau vive, à Sault-Brénaz (dans l'Ain), à 45 kilomètres du collège.

Le but de ce séjour sera de **pratiquer des activités physiques de pleine nature** comme le **VTT**, l'**escalade** ou encore la **randonnée**, de s'initier à des **sports d'eau vive** comme le **rafting** et l'**hydro speed**. Ce séjour sera aussi un temps de partage et d'apprentissage de la vie en collectivité.

Tous les élèves sont les bienvenus même si l'obtention du test du savoir nager en sécurité sera nécessaire pour la pratique des sports d'eau vive.

Ils seront encadrés par neuf professeurs du collège et par des moniteurs diplômés d'Etat.

Le coût du séjour s'élève à **163€ par enfant** (à régler en 2 fois : 80€, 83€, par chèque, à l'**ordre de l'Agent Comptable du collège des Servièrès**). Les débits seront effectués en avril et mai.

Ce tarif comprend : le transport en car, l'hébergement en tente ou en gîte, la pension complète, l'encadrement des activités. L'inscription de l'enfant sera confirmée à **réception du dossier complet** (autorisation parentale, le règlement et la fiche sanitaire : photocopies de l'attestation carte vitale et mutuelle comprises).

La liste des élèves retenus sera transmise début mars avec une liste d'attente si nécessaire. **Cette liste est soumise à discussion et validation** avec la Direction du collège, le CPE et en concertation avec les enseignants d'EPS pour juger de la capacité à vivre en collectivité sans poser de problème de sécurité.

Nous organisons également le trajet aller et/ou retour en VTT (45 kilomètres) pour dix élèves volontaires qui seront accompagnés de deux professeurs et d'un minibus « suiveur » pour les ravitaillements ou autres...

Une **réunion d'information** sur le séjour sera organisée **début mai** (elle sera annoncée sur Pronote aux familles et aux élèves partants). Les parents, en compagnie des élèves retenus, seront donc conviés à s'y présenter pour s'informer plus précisément sur le séjour et poser leurs éventuelles questions. Ne pas hésiter à consulter le site du collège et Pronote, des informations seront données sur le séjour plein air (inscriptions, rappel réunion, infos de dernières minutes, des nouvelles pendant le séjour....).

Le dossier d'inscription complet est à remettre au professeur d'EPS de votre enfant, seulement en cours d'EPS et jusqu'au mercredi 4 février.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous invitons à conserver cette fiche.

Sportivement,

L'équipe EPS